PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC

CORONAVIRUS
(COVID-19)
MESURES MUNICIPALES

Le 15 mars 2020 - La Ville de Grande-Rivière informe sa population, ses organismes, ses organisateurs d'évènements et ses responsables d'activités des mesures qu'elle décrète selon certaines recommandations émises par le gouvernement du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités et ce, afin de limiter le plus efficacement possible la propagation du COVID-19 et à planifier adéquatement ses interventions futures en situation pandémique.

L'Hôtel-de-Ville

Nos bureaux demeureront ouverts du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30, et les vendredis de 8 h à 12 h. Tous les services administratifs seront offerts à la population toutefois, par mesure préventive, la désinfection des mains des visiteurs sera de mise.

La mise en quarantaine

Par mesure préventive, la direction a retourné à la maison deux (2) employés qui étaient de retour d'un voyage à l'étranger et/ou éprouvaient certains symptômes. Ces personnes feront du télétravail pendant cette période d'isolement volontaire.

Le Service des Loisirs

La Ville de Grande-Rivière suspend, à partir d'aujourd'hui, toutes les activités sportives, culturelles et de loisirs qui sont dispensées au *Complexe sportif Desjardins, à la bibliothèque municipale, à la Salle communautaire de Grande-Rivière Ouest, au Centre Multifonctionnel des Loisirs et dans les établissements scolaires*, et ce, jusqu'au 29 mars 2020.

Conséquemment, les nombreuses annulations d'heures de locations et la faible utilisation de la patinoire anticipée pour les prochains jours contraignent l'administration municipale à devancer de deux semaines l'arrêt des compresseurs du Complexe sportif Desjardins. Le démantèlement de la patinoire débutera, donc, aujourd'hui. En cette période de gestion de crise, cet endroit sera mis à la disposition des autorités concernées pour le déploiement des services à la population, le cas échéant.

La population est invitée à consulter la page Facebook du Service des Loisirs pour avoir de plus amples informations quant aux nombreuses annulations des activités à son calendrier.

Le Service des Travaux publics

Des mesures ont été prises afin d'assurer la continuité des services essentiels municipaux et la réalisation du contrat de déneigement pour le ministère des Transports du Québec en situation particulière. La préparation d'une liste d'ouvriers de relève et d'ententes pour le partage de certaines ressources municipales est présentement en cours pour pallier toute éventualité.

Le Service en Sécurité-Incendie

La Ville de Grande-Rivière s'est dotée d'un outil de communication par message-texte en cas de sinistre. Le directeur-incendie invite la population à s'approprier massivement de cet outil efficace d'alerte en sécurité civile en s'inscrivant à l'adresse internet http://mmnto.ca. Les autorités municipales expérimenteront ce système en envoyant un premier message-texte à tous les abonnés, lundi le 16 mars 2020 à 11 h. Des abonnés choisis au hasard seront rappelés pour confirmer la réception du message.

Références

Pour toutes informations relatives aux mesures visant à assurer la protection de la santé de la population, consultez régulièrement le site web du gouvernement du Québec à l'adresse https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020.
Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, particulièrement celles de 70 ans et plus, puisqu'elles sont davantage à risque de complications. Si la COVID-19 vous inquiète, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877-644-4545.

Communication à venir

Le prochain avis public de la Ville de Grande-Rivière concernant le sujet cité en rubrique sera transmis mercredi le 18 mars 2020 à 16 h.

-30-

SOURCE : Kent Moreau
Directeur général
Ville de Grande-Rivière
418 385 2282 poste 102